

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21982 - 81ÈME ANNÉE

Municipales 2026

Lettre de Jean-Yves Langenier à la population du Port



Voici la lettre adressée par Jean-Yves Langenier, candidat aux municipales soutenu par le PCR, aux électeurs de la commune du Port.

Je parle ici de faits.

Je dois dire la vérité, toute la vérité. Il n'y a que la vérité qui compte.

Entre 1971 et 2014, nous avons changé le destin du Port par l'action de Paul Vergès et des équipes qui se sont succédé.

Le Port d'aujourd'hui est toujours le Port que nous avons bâti.

À cette époque, notre ville comptait les plus grandes zones de bidonvilles de La Réunion.

Des familles vivaient dans la pauvreté, sans eau potable, sans assainissement, sans électricité, sans logements dignes.

Nous avons fait passer Le Port de la misère à la dignité.

Nous avons construit des écoles.

Nous avons amené l'eau et l'assainissement dans tous les quartiers.

Nous avons relogé des milliers de familles.

Nous avons fait disparaître les bidonvilles.
Nous avons bâti des équipements publics, sportifs et culturels.

Le Port moderne est né entre 1971 et 2014.

Voilà notre bilan.
Il se voit.
Il se vit.

En 2014, je ne me représentais pas.
Le jeune candidat que je soutenais n'a pas réussi à prendre le relais parce qu'Olivier Hoarau a été porté au sommet par une grande figure de l'histoire Réunionnaise, Huguette Bello.

Il a été présenté comme la nouvelle génération, celle qui allait moderniser, accélérer, transformer.
Des Portoïses ont fait confiance.

Rien n'a été tenu.
Aucune transformation majeure.
Aucun nouveau cap.
Aucune avancée comparable à ce que nous avons accompli auparavant.

Mon bilan à mettre à notre actif, c'est

une ville sortie de la pauvreté.

Le sien est insignifiant.
Le Port n'est pas une ville née de la gestion d'Olivier Hoarau.
C'est une ville née du combat et du progrès social depuis des décennies.

La vérité doit être dite.

L'immobilisme doit cesser.
Il est temps de rendre les clés.
Il est temps que Le Port avance de nouveau.

Jean Yves Langenier
Maire du Port de 1994 à 2014.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail
:journal.temoignages@gmail.com
SITE web : www.temoignages.re
Publicité :journal.temoignages@gmail.com
CPPAP : 0916Y92433

Mettre à nu les mécanismes profonds qui perpétuent retards sociaux, économiques et environnementaux

Inégalités systémiques dans les pays comme La Réunion : le Sénat lance une enquête parlementaire

Une commission sénatoriale d'enquête sur les inégalités systémiques dans les anciennes colonies intégrées à la République française a officiellement lancé ses travaux le 27 janvier 2026. À l'initiative des communistes, elle devra enfin mettre à nu les mécanismes profonds qui perpétuent retards sociaux, économiques et environnementaux, 80 ans après la transformation de ces colonies en départements français.

C'est un pas attendu, mais longtemps repoussé. Le 27 janvier 2026, la commission sénatoriale d'enquête sur « les inégalités systémiques auxquelles sont confrontées les collectivités ultramarines et leurs habitants » a officiellement lancé ses travaux. Une initiative portée par le groupe Communiste Républicain Citoyen et Écologiste — Kanaky, dans le cadre du droit de tirage parlementaire. Un droit, mais surtout un devoir démocratique face à des inégalités devenues structurelles.

Alors que se profile le 80e anniversaire de la loi du 19 mars 1946 dite de « départementalisation », le constat est sans appel : les promesses d'égalité républicaine n'ont jamais été tenues. Chômage de masse, vie chère, illettrisme, mal-logement, services publics défaillants, dépendance économique, vulnérabilité climatique... Les retards s'accumulent et se creusent dans l'ensemble des DROM et des COM, au rythme des crises sociales, sanitaires et environnementales.

L'enjeu de cette commission ne sera pas de produire un énième inventaire de constats déjà connus, mais bien d'aller à la racine du problème. Pourquoi, après des décennies de politiques dites de « rattrapage », les écarts persistent-ils ? Manque de moyens ? Politiques publiques mal conçues ? Inadaptation aux réalités locales ? Logiques centralisatrices et héritage colonial jamais réellement déconstruit ? C'est à ces questions que la commission devra répondre, territoire par territoire, sans généralisation ni faux-semblants.

La composition du bureau traduit un équilibre politique et géographique, avec une présidence confiée à Viviane Malet (Les Républicains — La Réunion) et un

rapporteur issue du groupe à l'initiative du texte, Evelyne Corbière Naminzo (CRCE-Kanaky — La Réunion). Des vice-présidents représentant l'ensemble des sensibilités politiques et des territoires ultramarins complètent ce dispositif. Reste à voir si cette pluralité saura se traduire par une parole libre et des conclusions courageuses.

Les premières auditions débuteront le 12 février. Elles seront scrutées de près par des populations concernées rarement écoutées, et presque jamais entendues. Car derrière les chiffres et les rapports, ce sont des vies entravées, des droits bafoués et des colères légitimes qui s'expriment.

La commission devra rendre ses conclusions avant le 20 juillet 2026. Elle n'aura pas droit à l'erreur. Si ce travail n'aboutit qu'à des recommandations tièdes ou à des ajustements à la marge, ce sera une occasion de plus manquée. L'égalité réelle ne se décrète pas : elle se construit par des ruptures politiques claires, des moyens à la hauteur et une reconnaissance pleine des spécificités ultramarines. Le Sénat est désormais face à ses responsabilités.

M.M.

Oté

Mézami, alon anparl in pé listoir Furcy, Inn fasson d'anparl in pé dsi listoir a Rényon. (Morso niméro 3)

Mézami mwin la fine anparl azot listoir Madeleine — sak demoune téi apèl Aèl Magdaléna dann son péi natal. El té momon dè zanfan, inn fiye téi apèl Constance, épi Furcy, lo ga ni anparl pou son prossé inkroyab kont in blan téi rofiz ali son liberté... mé na oir sa pli dvan.

Arivé dann Bourbon vèr laz kinzan donk l'ané 1774 par-l a — Madeleine lé né dann l'inn l'ané 1759 — sèr Dispense in pé fatigué, la romète aèl in sèrtènn madam Routier avèk la promèss afranishi aèl épi ramenn ael dann l'Inn. Ni koné dann oui la pwin bataye é la dame Routier la mète in bonpé d'tan pou réaliz inn parti son promèss.

Nou va oir koman é dann kèl kondission é avèk kèl rézilta.

Madam Routier l'avé pa mal de bien é sa lé déstayé dann lo gayar liv Mohammed Aïssaoui — kan l'ariv l'èr pou fé pass son bien pou son lérityé èl l'avé shoizi, son névé méssyé Joseph Lory. Si zot i vé konète lo bien in zésklavaziss dann tan-la zot i pé lir liv mwin la anparl an-o la. Antouléka mi pé dir azot lo bien i manke pa èl mèm si sa i fé pa d'èl in gran propriyètèr ésklavaziss.

Sak mi pé dir azot déza sé ké lo bann zésklav an tan k'bien mèb suivan lo kode noir Colbert banna téi pé ashté azot, vann azot, pass an éritaz kan in blan i sote l'ote koté.; Lo mète téi pé afranshir azot é sé pou sa madam Routier l'avé pran lo langajman afranshir Madeleine.

I fo dir dann tan lo kode noir-ékri par Colbert l'ané 1685 é modifyé l'ané 1723 bann zésklav lété bann bien mèb. I pouvé vann azot, ashté azot, fé pass azot dann léritaz, é an pliss zot l'avé okin bien konsékan sof bann pti kékshoz san tro d' valèr.

A bon antandèr salu.

Justin